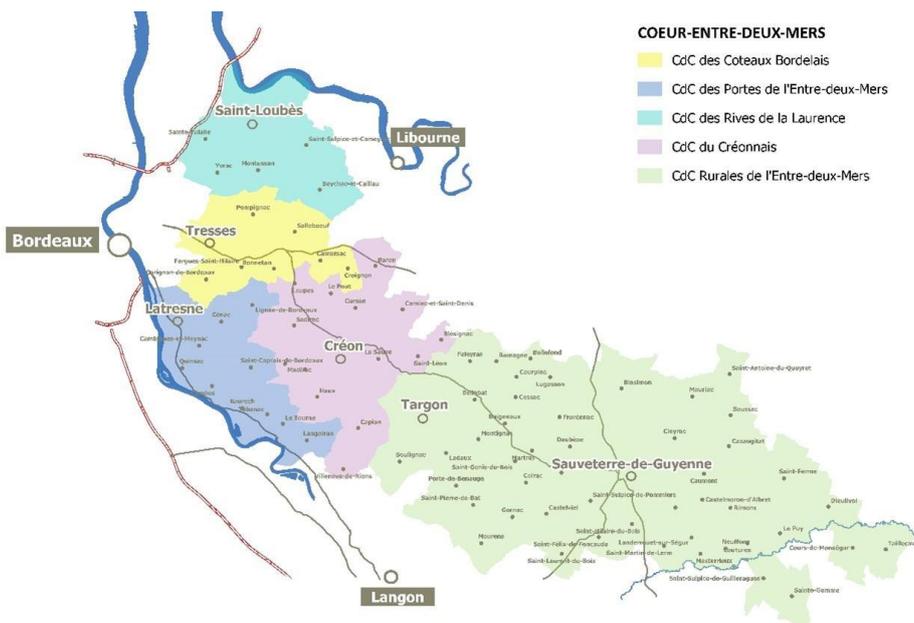




RAPPORT D'AVANCEMENT DE FIN DE PHASE 1 DU CONTRAT D'OBJECTIFS TERRITORIAL DU CŒUR ENTRE- DEUX-MERS

Juillet 2024



CONTEXTE

En 2022, l'ADEME s'est tournée vers le Pôle Territorial Cœur Entre-deux-Mers (territoire CRTE) pour que celui-ci porte et anime un Contrat d'Objectifs Territorial (2023-2026) pour le compte des 5 communautés de communes de son territoire.

- CC Rives de la Laurence
- CC Coteaux Bordelais
- CC Portes de l'Entre-deux-Mers
- CC Créonnais
- CC Rurales Entre-deux-Mers

Le Pôle Territorial et les Communautés de communes ont vu dans ce contrat une aide nouvelle permettant d'amplifier la mise en œuvre des ambitions exprimées dans leurs PCAET respectifs.

Le COT du Cœur Entre-deux-Mers a officiellement débuté le 1^{er} février 2023 (et plus précisément le 6 mars 2023 avec le recrutement du chargé de mission) par une première phase d'état des lieux, de définition des objectifs de progression et de plans d'actions.

Le présent rapport vise à synthétiser le déroulement et les résultats de cette première phase (jusqu'à la délibération par les 5 communautés de communes et le Pôle Territorial pour l'engagement en phase 2 du COT).

DIAGNOSTICS TERRITORIAUX

Le développement des politiques de transition écologique sur le territoire s'appuie sur de nombreuses études et diagnostics. Les plus importants dans le cadre du COT du Cœur Entre-deux-Mers sont :

CRTE
PAT
PCAET
SCOT
COM
PLUi
PLPDMA

CONTENU DU RAPPORT

1. Gouvernance du Contrat d'Objectifs Territorial	4
1.1 Gouvernance du contrat	4
1.2. Gouvernance interne du contrat par les CC	5
2. Résumé qualitatif de la période passée et des actions menées	5
2.1. Calendrier : avancée du COT au fil des mois (Début mars 2023 à juillet 2024)	5
2.2. Précisions	8
2.3. Bilan critique	9
2.3.1. Retour des communautés de communes	9
2.3.2. Retour du Pôle Territorial	10
2.4. Actions opérationnelles engagées en phase 1	11
2.4.1. Calendrier : avancée des actions opérationnelles au fil des mois	11
2.4.2. Bilan des actions opérationnelles (juillet 2024)	13
2.4.2.1 Le cadastre solaire et la communication	13
2.4.2.2. La thermographie aérienne	18
2.4.2.3. Le cycle de conférences pour élus sur le climat	22
2.4.2.4. Le bilan des ateliers citoyens sur le climat	22
3. Scores et bilan audit CAE et ECi des Communautés de communes	23
4. Plan d'action CAE des CC	25
4.1. Plan d'action CAE de la CC du Créonnais	25
4.2. Plan d'action CAE de la CC des Portes de l'Entre-deux-Mers	27
4.3. Plan d'action CAE de la CC des Coteaux Bordelais	31
4.4. Plan d'action CAE de la CC Rurales de l'Entre-Deux-Mers	33
4.5. Plan d'action CAE de la CC DES Rives de la Laurence	35
5. Plan d'action ECi des CC	37
5.1. Plan d'action ECi	37
5.2. Calendrier prévisionnel	37
6. Objectifs complémentaires et répartition par CDC	38
7. Liste des documents complémentaires transmis avec le rapport	41

1. Gouvernance du Contrat d'Objectifs Territorial

1.1 Gouvernance du contrat

Madame Céline BAGOLLE (élue à la commune de Saint-Loubès, 8^{ème} vice-présidente au SEMOCTOM, élue membre du bureau du Pôle Territorial) est l'élue référente du COT.

Monsieur Jean MERGNAT a été engagé le 6 mars 2023 pour assurer l'animation du COT.

En précisant leur engagement dans le COT (par l'intermédiaire d'une lettre d'engagement), les communautés de communes ont identifié :

- Un ou plusieurs élus en charge du suivi politique du COT pour leur CC ;
- Un ou plusieurs agents en charge du suivi technique du COT pour leur CC.

De par leurs titres, les Présidents de CC et du Pôle Territorial font partie du comité de pilotage du Contrat d'Objectifs Territorial.

COFIL	COTECH	Titre	PETR	CC Coteaux	CC Rives de la Laurence	CC Portes de l'Entre-deux-Mers	CC Rurales Entre-deux-Mers	CC Créonnais
x		Présidents	Alain MONGET	Christian SOUBIE	Frédéric DUPIC	Lionel FAYE	Daniel BARBE	Alain ZABULON
x		Elus référents COT	Céline BAGOLLE	Bertrand GAUTIER, Nathalie MAVIEL, Patrick BONNIER, Thierry GENETAY*	Emmanuel FAVRE	Hélène GOGA	Frédéric MAULUN, Benjamin MALAMBI C*	Frédéric LATASTE
x	x	Equipe technique transition	Jean MERGNAT	Michaël RISTIC, Benjamin MARTIN	Emmanuel PAUTROT, Valérie GEONGET	Hugo MOLINIER	Sandrine DORPE	Isabelle MUTELET
x	x	Conseillers CAE	Gérald DUMAS (NEPSEN) Laëtitia SERVEAU (NEPSEN)					
x	x	Conseillers ECi	Pierrick PALLEAU (AERE)					
x		Suivi ADEME	Emmanuel BEJANIN Muriel DESGEORGES Eva MAMELLE					

Composition du COFIL et COTECH du COT

Précision : au cours de la phase 1 du COT, certains élus se sont montrés très intéressés par le contrat et ont souhaité prendre part au suivi du COT alors qu'ils n'avaient pas été identifiés comme étant des « Élus référents COT » par les CC à la signature du contrat. Ces élus ont ainsi pu prendre part au COFIL du contrat. Ils sont identifiés par le signe « * ».

Les élus référents COT sont tous Vice-Présidents de leur CC.

1.2. Gouvernance interne du contrat par les CC

Au niveau des Communautés de communes, le COT est porté en premier lieu par les élus référents COT et par leurs commissions :

- CC Portes Entre-deux-Mers : Madame GOGA et la commission PCAET ;
- CC Rives de la Laurence : Madame FAVRE et la commission PCAET ;
- CC Rurales Entre-deux-Mers : Monsieur MALAMBIC et la commission environnement et développement durable ;
- CC Créonnais : Monsieur LATASTE et la commission environnement ;
- CC Coteaux Bordelais : Monsieur GAUTIER et la commission PCAET.

L'instance décisionnaire reste le conseil communautaire des CC.

2. Résumé qualitatif de la période passée et des actions menées

2.1. Calendrier : avancée du COT au fil des mois (Début mars 2023 à juillet 2024)

Le rétroplanning ci-dessous récapitule les différentes étapes pour l'avancement de notre Contrat d'Objectifs Territorial :

Mars 2023 à Juillet 2024
<p><u>Mars 2023 :</u></p> <ul style="list-style-type: none">-Arrivée du chargé de mission en charge de l'animation du COT le 6 mars ;-Prise de poste et découverte des documents cadres de chaque EPCI et du contexte global ;-Premiers retours d'expériences de territoires voisins (SYBARVAL – Haute Lande – PETR du Briançonnais) ;-Découverte de la plateforme "territoires en transitions" ;-Rencontre des membres du COTECH ;-Réunion de lancement COT avec ADEME et NEPSSEN (sans la présence des CC).
<p><u>Avril 2023 :</u></p> <ul style="list-style-type: none">-Présentation du COT et de la démarche « Territoire Engagés dans la Transition Écologique » :<ul style="list-style-type: none">- 24 avril : Organisation d'une visioconférence destinée à présenter le COT (invitation envoyée à tous les élus du territoire) ;- 27 avril : CC Portes Entre-deux-Mers aux élus de la commission PCAET ;-Autonomie du chargé de mission sur les états des lieux CAE des CC. Il pré-complète les états des lieux au maximum et valorise les actions du Pôle Territorial.
<p><u>Mai 2023 :</u></p> <ul style="list-style-type: none">-Première réunion du COTECH COT : présentation des modalités du COT, proposition d'un planning pour l'année 2023, présentation du rôle des conseillers CAE ainsi que le référentiel sur lequel ils s'appuient, et discussion à propos des enjeux financiers du COT (Document complémentaire « 20230502 Réunion_équipe_projet_n1 ») ;-Rencontre avec les acteurs du territoire : SIPHEM, ALEC, SEMOCTOM, Pôle Sud Gironde, SYSDAU etc...-Autonomie du chargé de mission sur les états des lieux CAE des CC. Il pré-complète les états des lieux au maximum et valorise les actions du Pôle Territorial.
<p><u>Juin 2023 :</u></p> <ul style="list-style-type: none">-Rencontre avec les acteurs du territoire : Entre-deux-Mers tourisme, USTOM, SDEEG etc...-Première réunion de travail avec une CC pour commencer l'état des lieux CAE (Méthode de travail en construction)-Le Pôle Territorial travaille en autonomie sur les états des lieux CAE des CC. Il pré-complète les états des lieux au maximum et valorise les actions du Pôle Territorial.-Présentation du COT et de la démarche « Territoire Engagés dans la Transition écologique » :<ul style="list-style-type: none">- 6 juin : CC Coteaux Bordelais aux élus de 3 commissions ;

-Deuxième réunion COTECH le 15 juin (Document complémentaire « 20230615 Réunion_équipe_projet_n2 »).

Juillet 2023 :

-Le Pôle Territorial travaille en autonomie sur les états des lieux CAE des CC. Il pré-complète les états des lieux au maximum et valorise les actions du Pôle Territorial.

-Présentation du COT et de la démarche « Territoire Engagé dans la Transition Écologique » :

- 11 juillet : CC Créonnais en conseil communautaire ;
- 13 juillet : CC Rives de la Laurence en bureau.

-Atelier pour réaliser l'état des lieux CAE des CC (avec NEPSSEN) :

- 27 juillet (journée) : CC des Rives de la Laurence.

Août 2023 :

-Le Pôle Territorial travaille en autonomie sur indicateurs CAE des 5 CC.

-Ateliers pour réaliser l'état des lieux CAE des CC :

- 2 août (journée) : CC du Créonnais
- 3 août (matin) CC des Rives de la Laurence
- 29 août (journée) : CC Rurales Entre-deux-Mers

Septembre 2023 :

-Ateliers pour réaliser l'état des lieux CAE des CC (avec NEPSSEN) :

- 1^{er} septembre (matin) : CC Coteaux Bordelais
- 1^{er} septembre (après-midi) : CC des Rives de la Laurence
- 5 septembre (matin) : CC Coteaux Bordelais
- 6 septembre (matin) : CC Portes de l'Entre-deux-Mers
- 7 septembre (matin) : CC Créonnais
- 7 septembre (après-midi) : CC Rives de la Laurence
- 8 septembre (matin) : CC Portes de l'Entre-deux-Mers
- 13 septembre (matin) : CC Coteaux Bordelais
- 22 septembre (matin) : CC Rives de la Laurence
- 22 septembre (après-midi) : CC Coteaux Bordelais
- 26 septembre (matin) : CC Portes Entre-deux-Mers
- 27 septembre (matin) : CC Portes Entre-deux-Mers
- 27 septembre (après-midi) : CC Rives de la Laurence

-Présentation du COT et de la démarche « Territoire Engagé dans la Transition Écologique » :

- 25 septembre : CC Rurales Entre-deux-Mers en bureau

Octobre 2023 :

-Ateliers pour réaliser l'état des lieux CAE des CC (avec NEPSSEN) :

- 4 octobre (matin) : CC Rives de la Laurence
- 4 octobre (journée) : CC Rurales Entre-deux-Mers
- 5 octobre (matin) : CC Créonnais
- 5 octobre (après-midi) : CC Portes Entre-deux-Mers
- 6 octobre (après-midi) : CC Créonnais
- 9 octobre (matin) : CC Coteaux Bordelais
- 11 octobre (matin) : CC Rurales Entre-deux-Mers
- 12 octobre (journée) : CC Créonnais
- 13 octobre (matin) : CC Coteaux Bordelais (fin CAE)
- 13 octobre (après-midi) : CC Rives de la Laurence
- 19 octobre (matin) : CC Portes Entre-deux-Mers
- 19 octobre (après-midi) : CC Rives de la Laurence
- 20 octobre (matin) : CC Portes Entre-deux-Mers
- 26 octobre (matin) : CC Créonnais

-Troisième réunion COTECH (Document complémentaire « 20231026 Réunion_équipe_projet_n3 »).

Novembre 2023 :

-Ateliers pour réaliser l'état des lieux CAE des CC (avec NEPSSEN) :

- 9 novembre (après-midi) : CC Rives de la Laurence (fin CAE)

- 14 novembre (journée) CC Rives de la Laurence
 - 17 novembre (matin) : CC Portes Entre-deux-Mers (fin CAE)
 - 20 septembre (matin) : CC Rurales Entre-deux-Mers (fin CAE)
 - 24 septembre (matin) : CC Créonnais (fin CAE)
- Restitution état des lieux CAE aux CC :
- 29 novembre : commission PCAET de la CC Rives de la Laurence (Document complémentaire « 20231129_COPILEDL + PDA CE2M Rives de Laurence »)

Décembre 2023 :

- Démarrage accompagnement ECI (mise en relation avec Pierrick Palleau de AERE)
- Restitution état des lieux CAE aux CC :
 - 6 décembre : commission PCAET de la CC des Portes de l'Entre-deux-Mers (Document complémentaire « 20231204_COPILEDL + PDA CE2M Portes ») ;
 - 14 décembre : conseil communautaire de la CC du Créonnais (Document complémentaire « 20231214 COPILEDL + PDA CE2M Créonnais »).
- Conférence des maires 2023 sur le thème : "Comment mettre en œuvre la transition énergétique sur le Coeur Entre-deux-Mers" (Document complémentaire "20231207 Présentation de la table ronde").

Janvier 2024 :

- Atelier état des lieux ECI avec le SEMOCTOM :
 - 12 janvier (matin)
 - 26 janvier (matin)
- Ateliers pour réaliser l'état des lieux ECI des CC :
 - 16 janvier (matin) : CC Portes Entre-deux-Mers (fin ECI)
 - 23 janvier (matin) : CC Coteaux Bordelais (fin ECI)
- Restitution état des lieux CAE aux CC :
 - 17 janvier : commission développement durable de la CC Rurales Entre-deux-Mers (Document complémentaire « 20240117 COPILEDL + PDA CE2M Rurales »)
- Demande audit CAE pour les 5 CC

Février 2024 :

- Plan d'action CAE des CC : deuxième tri avec le ou les élus référents :
 - 1^{er} février (matin) : CC Rurales Entre-deux-Mers
 - 19 février (après-midi) : CC Coteaux Bordelais
- Plan d'action CAE des CC : troisième tri en commission :
 - 12 février (après-midi) : CC Créonnais (en commission environnement)
 - 12 février (soirée) : CC Rurales Entre-deux-Mers (en commission Développement durable)
- Ateliers pour réaliser l'état des lieux ECI des CC :
 - 20 février (matin) : CC Créonnais (fin ECI)
 - 7 février (matin) : CC Rurales Entre-deux-Mers (fin ECI)

Mars 2024 :

- Plan d'action CAE des CC : troisième tri en commission :
 - 13 mars (soirée) : CC Portes Entre-deux-Mers (en commission PCAET)
 - 26 mars (soirée) : CC Coteaux Bordelais (commission PCAET)
- Plan d'action ECI des CC : travail avec le conseiller pour proposer une feuille de route ECI aux CC
- Préparation et organisation du premier COPIL COT le 27 mars à Targon. Récapitulatif de l'année écoulée, des actions conduites, des résultats et orientation du COT vers le passage en phase 2 (Document complémentaire « 20240327 Présentation_COPILEDL_COT_n1 »).

Avril 2024 :

- Ateliers pour réaliser l'état des lieux ECI des CC :
 - 18 avril (après-midi) : CC Rives de la Laurence (fin ECI)
- Préparation de fin de phase 1
- Fin AUDIT CAE pour les 5 CC.
- Demande AUDIT ECI pour les 5 CC.

<p><u>Mai 2024 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Attente d'avoir un auditeur ECI ; -Engagement des CC et du Pôle en phase 2 (avec plan d'action) (délibération) <ul style="list-style-type: none"> - CC Rurales Entre-deux-Mers : lundi 13 mai (Document complémentaire « 20240522 Délibération CC Rurales Entre-deux-Mers ») -Rédaction du rapport d'avancement ; -Identification des Objectifs complémentaires.
<p><u>Juin 2024 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Engagement des CC et du Pôle en phase 2 (avec plan d'action) (délibération) <ul style="list-style-type: none"> - CC Créonnais : 18 juin (Document complémentaire « 20240622 Délibération CC Créonnais ») - CC Portes Entre-deux-Mers : mi-juin (Document complémentaire «20240625 Délibération CC Portes Entre-deux-Mers») -Restitution AUDIT ECI pour les 5 CC le 26 juin (Document complémentaire «20240625 Restitution audit ECI COT Coeur entre deux mers») -Rédaction du rapport d'avancement de fin de phase 1 -Identification des Objectifs complémentaires avec l'ADEME -Plan d'action CAE des CC : troisième tri en commission : <ul style="list-style-type: none"> - 17 juin : CC Coteaux Bordelais (commission PCAET)
<p><u>Juillet 2024 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Engagement des CC et du Pôle en phase 2 (avec plan d'action) (délibération) <ul style="list-style-type: none"> - CC Coteaux Bordelais : 3 juillet (Document complémentaire «20240703 Délibération CC Coteaux Bordelais») - CC Rives de la Laurence : 3 juillet (Document complémentaire «20240703 Délibération CC Rives de la Laurence») - Pôle Territorial : 4 juillet (Document complémentaire «20240522 Délibération PETR») -Organisation d'un COPIL COT Economie circulaire. Objectif : suite aux états des lieux, à la restitution, aux entretiens avec le SEMOCTOM, aux conseils du conseiller ECI : présenter les propositions d'actions à porter, les enrichir et aboutir à un plan d'action qui pourra être travaillé en commission de communauté de communes (puis soumis à délibération). (Document complémentaire «20240703 Présentation COOPIL COT stratégie ECI») -Rédaction et transmission du rapport de fin de phase 1 (avec délibérations, Objectifs Complémentaires et plans d'action).

2.2. Précisions

A propos des ateliers de travail :

Pour la réalisation des états des lieux, les ateliers de travail ont consisté à parcourir l'ensemble des référentiels CAE et ECI. En parcourant avec les CC, nous avons pris le temps d'écrire et de noter (Fait/Pas fait/Partiellement fait) au fur et à mesure. De plus, nous avons écrit dans un document annexe les actions qu'il semblait intéressant de garder au plan d'action COT de la CC. Aussi, nous avons identifié les preuves à apporter pour justifier les points que nous avons mis. Dans le tableau ci-dessus, il n'est pas précisé le temps que le Pôle Territorial et les CC ont pris pour chercher et ajouter les preuves CAE et ECI à la plateforme territoire en transitions.

A propos de la stratégie pour la formulation des plans d'actions CAE des CC :

Comme précisé dans le tableau ci-dessus, nous avons à l'état des lieux (CAE) des 5 CC pris le temps d'identifier les actions sur lesquelles les CC et le Pôle pourraient s'améliorer (à horizon COT (2024-2026)). A la fin des états des lieux, nous avons ainsi une version 1 du plan d'action CAE de chaque CC. Ces plans d'action ont ensuite pu être étudiés par les commissions en charge du suivi du COT (voir 1.2.).

A propos de la stratégie pour la formulation des plans d'actions ECI des CC :

Comme précisé dans le tableau ci-dessus, nous avons à l'état des lieux (ECi) des 5 CC pris le temps d'identifier les actions sur lesquelles les CC et le Pôle pourraient s'améliorer (à horizon COT). A la fin des états des lieux, nous avons ainsi une version 1 du plan d'action ECI de chaque CC. La restitution de

l'audit ECi par le bureau d'étude BL Evolution le 26 juin 2024 a permis de nourrir le plan d'action ECi. Le Pôle Territorial a ensuite organisé une réunion le 3 juillet avec les 5 CC et le SEMOCTOM afin de présenter les propositions d'actions à porter – les enrichir – et aboutir à un plan d'action qui pourra être travaillé en commission de communauté de communes (afin d'être enfin soumis à délibération avant fin 2024).

2.3. Bilan critique

2.3.1. Retour des communautés de communes

Au COPIL du 27 mars 2024, a été organisé un atelier afin que les CC (agents et élus) expriment leur ressenti vis-à-vis de la première année du COT.

Au cours de cet atelier, nous avons demandé aux CC d'exprimer leurs critiques optimistes, leurs critiques pessimistes et les améliorations qu'ils observent sur le sujet du COT. Voici le bilan de l'atelier.

Certaines des critiques sont adressées :



à la démarche TETE ;



à l'accompagnement du Pôle Territorial et/ou des conseillers ;



au COT.

Critiques optimistes : « ce que vous avez aimé, points forts, les réussites, ce qui a bien fonctionné, ... »



1 - La démarche nationale « Territoire Engagé dans la Transition Écologique », est un programme exhaustif, fixant un cadre précis et permettant de visualiser puis structurer le reste à faire pour s'améliorer dans la transition (9 post-it).



2 – L'accompagnement dans la démarche par le Pôle Territorial et de nos deux conseillers Climat Air Energie a été apprécié (6 post-it).



3 – Les échanges et le travail commun entre les cinq Communautés de communes et le Pôle Territorial ont été appréciés (3 post-it).



4 - La démarche a permis une remobilisation pour aller vers une finalisation du PCAET d'une Communauté de communes (1 post-it).

Critiques pessimistes : « ce qui vous a déplu, ce qui n'a pas bien fonctionné, les faiblesses, les freins, les manques, les risques, ... »



1 – La démarche nationale « Territoire Engagé dans la Transition Écologique » est jugée longue, trop détaillée avec des parties redondantes. Une démarche pas toujours adaptée aux Communautés de communes (8 post-it).



2 – La démarche est complexe à expliquer aux élus, mobilisation politique pas toujours facile (2 post-it).



3 – L'engagement dans la démarche n'a pas permis de valoriser/mettre en lumière ce que portent les communes du territoire (7 post-it).



4 - L'accompagnement dans la méthode par le Pôle Territorial et nos conseillers Climat Air Énergie peut entraîner des doublons (2 post-it).

« Les améliorations, les leviers, les solutions, les propositions... »



1 – Alléger la démarche : Réduction du nombre de questions et simplification des thématiques (5 post-it).



2 – Simplifier/vulgariser la démarche pour les élus et être davantage dans le concret (10 post-it).



3 – Trouver le moyen d'intégrer ce que font les communes (2 post-it).

2.3.2. Retour du Pôle Territorial

Le Pôle Territorial n'a pas participé à l'atelier du COPIL du 27 mars (atelier réservé uniquement aux Communautés de communes).

En complément de ce que les CC ont identifié et en qualité d'accompagnateur, le Pôle Territorial peut apporter les critiques suivantes :



Critiques relatives à la démarche TETE ;



Critiques relatives à l'accompagnement (Pôle Territorial et conseillers) ;



Critiques relatives au COT.

Les critiques optimistes que peut faire le Pôle Territorial sur le COT sont :



1 - L'investissement des CC dans le COT a permis une remobilisation pour la finalisation de leur PCAET.



2 - Les CC se dotent petit à petit d'un(e) agent(e) en charge de la transition écologique.



3 - Le COT est un contrat qui lie les communautés de communes et qui fait naître une compétitivité positive et productive.



4 - La démarche TETE permet aux agents et élus de monter en compétence sur le sujet. Elle permet aussi de structurer la trajectoire de transition dans le temps.

Les critiques pessimistes que peut faire le Pôle Territorial sont :



1 - Malgré beaucoup de pédagogie, un certain nombre d'élus ne perçoivent pas encore la différence entre le COT et le PCAET de leur communauté de communes. Dans ce cas de figure, les élus peuvent faire le choix de faire passer le COT en second plan du PCAET. En effet, celui-ci est jugé prioritaire car plus ancien.

Les améliorations que peut identifier le Pôle Territorial sont les suivantes :



1 - Regrouper le référentiel CAE et ECi dans un unique référentiel.



2 - Diminuer parfois le niveau de précision des questions et vérifier la redondance de certaines questions/thématiques



3 - Demander moins de preuves aux collectivités engagés dans un COT car c'est un facteur trop important de démoralisation (à la fois des élus et des agents). D'une certaine manière, la démarche pourrait être assouplie.

2.4. Actions opérationnelles engagées en phase 1

La volonté politique a été de rentrer dès la première année du contrat dans des actions plus opérationnelles. Ainsi, dans le cadre du COT, les actions suivantes ont été engagées :

- 1 - Permettre à chaque CC de disposer d'un cadastre solaire des toitures de leur territoire ☀ ;
- 2 - Permettre à chaque CC de disposer d'une thermographie aérienne de leur territoire 📷 ;
- 3 - Proposer aux élus un cycle de 3 conférences sur le changement climatique 📅 🗣️ ;
- 4 - Proposer aux citoyens et entreprises un atelier citoyen sur le climat (1 atelier par CC) 🌍 .

2.4.1. Calendrier : avancée des actions opérationnelles au fil des mois

Le calendrier ci-dessous récapitule les différentes étapes pour l'avancement de ces actions :

Mars 2023 à Juillet 2024
<u>Mars à Mai 2023 :</u> /
<u>Juin 2023 :</u> ☀ Cadastre solaire : Premier échange avec le prestataire Cythelia
<u>Juillet 2023 :</u> ☀ Cadastre solaire : étude du devis cadastre solaire mutualisé
<u>Août 2023 :</u> ☀ Cadastre solaire : Rédaction de la convention « cadastre solaire mutualisé »
<u>Septembre 2023 :</u> 📷 Thermographie aérienne : Visioconférence présentation de l'outil aux élus du territoire ☀ Cadastre solaire : Délibération de la convention par le Pôle et les 4 CC
<u>Octobre 2023 :</u> 📷 Thermographie aérienne : Préparation demandes subvention LEADER et Région ☀ Cadastre solaire : Délibération de la convention par le Pôle et les 4 CC (Document complémentaire « 20231010 Délibération cadastre solaire CC Créonnais », « 20231010 Délibération cadastre solaire CC Coteaux Bordelais », « 20231010 Délibération cadastre solaire CC Portes Entre deux Mers »).
<u>Novembre 2023 :</u> 📷 Thermographie aérienne : Préparation demandes subvention LEADER et Région

Décembre 2023 :

/

Janvier 2024 :

☀ Cadastre solaire : Commande de l'outil mutualisé

🌍 Atelier citoyen sur le climat : CC Rives de la Laurence : à St-Loubès le 9 janvier

🗺️ 🗺️ 🗺️ Cycle de 3 conférences pour élus sur le changement climatique : 1^{ère} conférence : le 25 janvier à St-Loubès sur le sujet « Changement climatique et conséquences » (Document complémentaire « 20240125 Diaporama conférence élus n1 »).

Février 2024 :

🗺️ 🗺️ 🗺️ Cycle de 3 conférences pour élus sur le changement climatique : 2^{ème} conférence : le 07 février à Saint-Caprais-de-Bordeaux sur le sujet « Lien entre énergie, gaz à effet de serre et climat » (Document complémentaire « 20240207 Diaporama conférence élus n2 »).

Mars 2024 :

☀ Cadastre solaire : COPIL COT du 27 mars : proposition de mutualiser la communication sur les cadastres solaires.

🌍 Atelier citoyen sur le climat : CC Rurales Entre-deux-Mers à Porte de Benauges le 05 mars et CC Créonnais à St-Léon le 13 mars.

🗺️ Thermographie aérienne : COPIL COT du 27 mars : présentation du plan de financement pour une thermographie aérienne mutualisée.

🗺️ 🗺️ 🗺️ Cycle de 3 conférences pour élus sur le changement climatique : 3^{ème} conférence : le 06 mars à Sauveterre-de-Guyenne sur le sujet « Adaptation et résilience de nos territoires ».

Avril 2024 :

🗺️ Thermographie aérienne : Transmission convention aux CC et rédaction du cahier des charges (CCTP) relatif à la thermographie aérienne.

☀ Cadastre solaire : Réception de l'outil finalisé.

Mai 2024 :

🗺️ Thermographie aérienne : Délibération (avec demande de subvention Région, Fonds UE, Communautés de communes) et Délibération de la convention par les 5 CC (Documents complémentaires en partie 8 : délibération thermographie aérienne).

☀ Cadastre solaire et communication : Finalisation de la convention sur la communication mutualisée des cadastres solaires en COPIL le 21 mai 2024

🌍 Atelier citoyen sur le climat : CC Coteaux Bordelais : Tresses le 15 mai & CC Portes de l'Entre-deux-Mers : Le Tourne le 25 mai

Juin 2024 :

🗺️ Thermographie aérienne : Délibération (avec demande de subvention Région, Fonds UE, Communautés de communes) et Délibération de la convention par les 5 CC (Documents complémentaires en partie 8 : délibération thermographie aérienne).

☀ Cadastre solaire et communication : Délibération de la convention par les CC et le Pôle (Documents complémentaires en partie 8 : délibération communication cadastre solaire).

☀ Cadastre solaire et communication : Réalisation des actions de communication.

Juillet 2024 :

✂ Thermographie aérienne : Délibération de la convention par les 5 CC et publication du CCTP (pour 1 mois) (Document complémentaire “20240529 CCTP thermographie aérienne version finale”).

☀ Cadastre solaire et communication : Délibération de la convention par les CC et le Pôle et préparation des actions de communications prévus (Documents complémentaires en partie 8 : délibération communication cadastre solaire).

☀ Cadastre solaire et communication : Réalisation des actions de communication

2.4.2. Bilan des actions opérationnelles (juillet 2024)

2.4.2.1 Le cadastre solaire et la communication

L'outil finalisé a été transmis au Pôle Territorial en avril 2024. L'outil est consultable à cette adresse : <https://coeurentre2mers.cadastre-solaire.fr>



Interface du cadastre solaire du Coeur Entre-deux-Mers

Avec ce dernier cadastre solaire, l'ensemble du territoire est couvert par le dispositif de cadastre solaire.

Accompagnement	Communautés de communes	Cadastres solaires (Accès Internet)	Année de développement
/	CC Rives de la Laurence	https://cdcrivesdelalaurence.cadastre-solaire.fr/?mapCenter= 44.90275 -0.4176275 &mapZoom=12	2021
Pôle Territorial Sud Gironde	CC Rurales de l'Entre-Deux-Mers CC Bazadais CC Convergence Garonne CC Réolais CC Sud Gironde	https://pole-territorial-sud-gironde.cadastre-solaire.fr/?mapCenter= 44.490872594004784 -0.27809143066406256 &mapZoom=11	2021

Pôle Territorial Cœur Entre- deux-Mers	CC Créonnais CC Coteaux Bordelais CC Portes de l'Entre- deux-Mers	https://coeurentre2mers.cadastre-solaire.fr	2024
---	--	---	------

Prévoir la communication :

Le retour d'expériences de territoires voisins montre qu'une communication structurée, fournie et ciblée auprès des usagers cibles (propriétaires, entreprises, communes) est essentielle pour la réussite d'un projet de cadastre solaire.

Le Pôle Territorial (par l'intermédiaire du pilotage et l'animation du Contrat d'Objectifs Territorial) a pour ambition de soutenir et d'accompagner les communautés de communes dans la transition écologique et cela notamment en favorisant la mutualisation d'actions.

La communication sur les cadastres solaires s'est inscrite dans cette logique. Ainsi nous avons proposé aux cinq CC de constituer un comité de pilotage et un comité technique inter-collectivités destinés à élaborer et suivre conjointement la communication commune sur les trois cadastres solaires du territoire. Ensemble, nous avons pu identifier un plan d'actions 2024 et un plan de financement 2024 (Coût et répartition financière par collectivité).

Le souhait est que l'ensemble du territoire du Cœur Entre-deux-Mers dispose d'une communication stratégique et unifiée.

		COFIL COT Communication		
		COTECH COT Communication		
Statut	Structures	Elus référents COT	Techniciens de la communication	Techniciens de la transition écologique
Maître d'ouvrage	Pôle Territorial Cœur Entre-deux-Mers	Céline BAGOLLE	Lise CAPEYRON	Jean MERGNAT
	Participants			
	CC Portes Entre-deux-Mers	Hélène GOGA	Isabelle GIRARD	Hugo MOLINIER
	CC Coteaux Bordelais	Bertrand GAUTIER, Nathalie MAVIEL, Patrick BONNIER	Charlotte PETIT	Benjamin MARTIN
	CC Rurales de l'Entre-Deux-Mers	Benjamin MALAMBIC	Émilie HOUDAYER	Sandrine DORPE
	CC Rives de La Laurence	Emmanuelle FAVRE	Julie LORBLANCHES	Valérie GEONGET
	CC Créonnais	Frédéric LATASTE	Charline ROSE	Isabelle MUTELET

Composition du COFIL COT Communication et du COTECH COT Communication

Les missions :

Les missions du COFIL COT Communication sont :

- Formaliser une stratégie de communication commune annuelle (et cela en participant aux réunions COFIL) ;
- Évaluer la pertinence des actions de communication conduites.

Les Communautés de communes s'engagent à :

- Mettre à disposition des moyens humains pour le suivi des réunions (cf tableau ci-dessus) ;

- Mettre à disposition des moyens alloués (cf répartition budgétaire par structures ci-dessous) ;
- Respecter les décisions émanant des réunions COPIL COT Communication.

Dans le cadre du travail sur le COTECH COT Communication, en qualité de maître d'ouvrage, le Pôle Territorial s'engage à assurer :

- La consultation des prestataires ;
- Le suivi et l'élaboration des supports de communication ;
- La transmission des fichiers « bons à tirer » et « bons à supprimer » ;
- L'organisation de conférences de presse ;
- L'animation du COPIL et COTECH ;
- Le règlement de toutes les actions de communication.

Dans le cadre du travail sur le COTECH COT Communication, les Communautés de communes s'engagent à :

- Assurer la transmission des éléments de communication produits (niveau intercommunal et communal) (numérique et supports papiers) ;
- Participer aux réunions COTECH COT Communication et aider à la préparation des réunions COPIL COT Communication.

Le COPIL s'est réuni le 21 mai 2024. Celui-ci s'est mis d'accord pour proposer le plan de communication 2024 et le plan de financement 2024 ci-dessous :

		Eléments prévus 2024	Coût prévisionnel TTC
Promotion des cadastres solaires	1	Kit de communication : Création graphique pour logo, affiches A1, A3, A5 / Flyers / Post Facebook / Gif animé <i>Avec impression : affiches A3, flyers</i>	9 483 €
	2	Création de roll up <i>Avec impression</i>	
	3	Création d'un clip vidéo tutoriel « Utilisation d'un cadastre solaire »	
	4	Création d'un clip vidéo publicitaire « Promotion du cadastre solaire »	
	5	Insertion publicitaire Sud-Ouest	
	6	Achat d'espaces publicitaires sur les réseaux sociaux	
	7	Organisation d'une conférence de presse pour le lancement	
	8	Rédaction de communiqués de presse pour radios et journaux locaux	
	9	Participation à des événements grand public type foires, marchés, festivals...	

Plan de communication 2024

Structures	BP 2024 (TTC)	BP 2025-2027 (TTC) (1*)
PETR CE2M (COT ADEME) (Maître d'ouvrage)	1 200,00 €	<i>Pour 2025-27, le COPIL aura pour mission de formaliser une stratégie de communication commune annuelle (et cela aussi en évaluant le budget de ces actions).</i>
CC Rives de la Laurence	1 200,00 €	
CC Portes de l'Entre-deux- Mers	2 261,00 €	
CC Rurales Entre-Deux- Mers	300,00 €	
CC Créonnais	2 261,00 €	
CC Coteaux Bordelais	2 261,00 €	
TOTAL	9 483,00 €	/

	2024 (TTC)	2025-27 (TTC)
DEPENSES TOTAL	9 483,00 €	/

Plan de financement 2024

En 2025, 2026 et 2027, le COPIL aura pour mission de formaliser une stratégie de communication commune annuelle et d'évaluer le budget à y consacrer.

Les premiers éléments de communication :

Nous travaillons aujourd'hui à la création d'une identité visuelle ainsi qu'à la formalisation d'un nom de marque.



MON PROJET SOLAIRE
MON SIMULATEUR PUBLIC

Identité visuelle en cours de création

Cette identité visuelle pourra être utilisée sur le site web dédié aux cadastres solaires, les brochures informatives, et les publications spécifiques à cet outil.



Page internet en cours de création

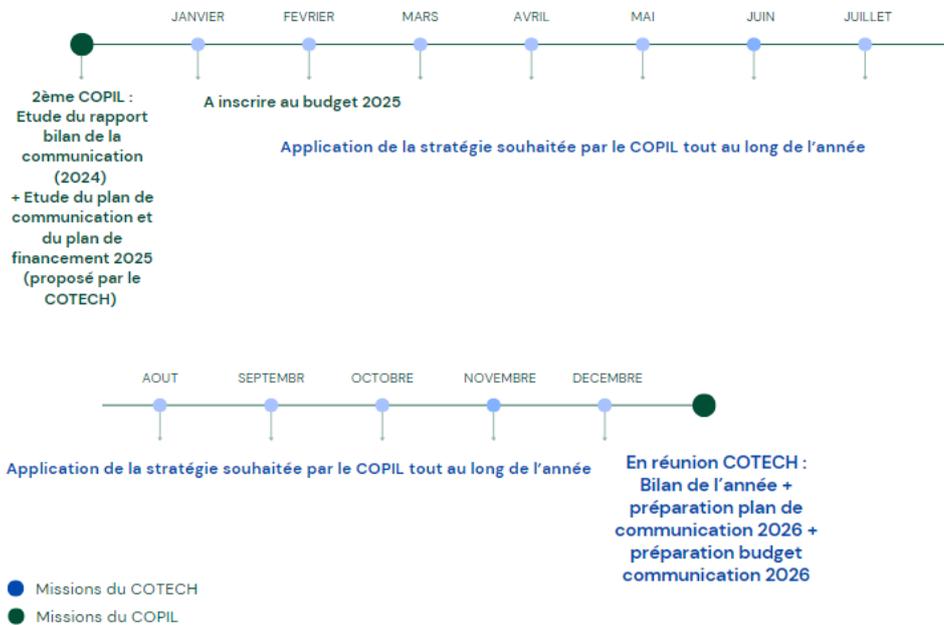
Cette offre sera relayée par les 5 CDC et communes.

Calendrier prévisionnel pour la suite :

Calendrier 2024



Calendrier 2025



Idem pour 2026 et 2027

2.4.2.2. La thermographie aérienne

Le montage financier proposé aux communautés de communes sur cet outil se veut intéressant. En effet, il est proposé aux CC 2 scénarios.

Le coût de l'outil thermographie aérienne à l'échelle du territoire du Pôle Territorial Cœur Entre-deux-Mers a été estimé à 132 000 € TTC.

Scénario 1 : Réponse favorable à la subvention Europe et Région

Nature des financements	2024+	Budget TTC	%
Région	25 000 €	25 000 €	18,94 %
Europe (LEADER)	75 000 €	75 000 €	56,82 %
PETR CE2M (COT)	5 600 €	5 600 €	4,24 %
Total financements publics		105 600 €	80 %
Autofinancement des 5 EPCI	/	26 400 €	20%
Coût Total		132 000 €	100 %

Plan de financement

Dans ce cas précis, l'autofinancement sera de 26 400 € TTC.

Communautés de communes	Budget TTC
CdC Créonnais	5 280 €
CdC Coteaux Bordelais	5 280 €
CdC Rurales Entre-deux-Mers	5 280 €
CdC Rives de la Laurence	5 280 €
CdC Portes de l'Entre-deux-Mers	5 280 €
TOTAL TTC	26 400 €

Remarque : la Communauté de communes les Rives de la Laurence a demandé en 2020 une estimation du coût d'une thermographie aérienne. Ce coût s'élevait à 47 952 € TTC. Le scénario 1 montre ainsi une réduction du coût de l'outil de 89 %.

Scénario 2 : Réponse favorable à la subvention Europe et défavorable à la subvention Région

Nature des financements	2024+	Budget TTC	%
Europe (LEADER)	75 000 €	75 000 €	56,82 %
PETR CE2M (COT)	9 000 €	9 000 €	6,82 %
Total financements publics		84 000 €	63,64 %
Autofinancement des 5 EPCI	/	48 000 €	36,36%
Coût Total TTC		132 000 €	100 %

Plan de financement

Dans ce cas précis, l'autofinancement sera de 48 000 € TTC.

Communautés de communes	Budget TTC
CdC Créonnais	9 600 €
CdC Coteaux Bordelais	9 600 €
CdC Rurales Entre-deux-Mers	9 600 €
CdC Rives de la Laurence	9 600 €
CdC Portes de l'Entre-deux-Mers	9 600 €
TOTAL TTC	48 000 €

Remarque : la Communauté de communes les Rives de la Laurence a demandé en 2020 une estimation du coût d'une thermographie aérienne. Ce coût s'élevait à 47 952 € TTC. Le scénario 2 montre ainsi une réduction du coût de l'outil de 80 %.

Calendrier prévisionnel pour la suite :

- >PETR : Juillet 2024 : Lancement du marché ;
- >PETR : Août 2024 : Examen des réponses au marché et notification du marché ;
- >PRESTATAIRE : Août 2024 : Dépôt des demandes d'autorisation ; Obtention des autorisations de vol ;
- >PETR : Septembre 2024 : Dossier demande subvention Fonds UE pour convention ;
- >PETR : Acompte entreprise ;
- >PRESTATAIRE : Novembre 2024 à février 2025 : Vols aériens ;
- >CDC : Février 2025 : Demande de paiement des CdC ;
- >PRESTATAIRE : Février 2025 à avril 2025 : Traitement des données ;
- >PETR : Mars 2025 : Acompte entreprise ;
- >PRESTATAIRE : Mai 2025 : Test intégration SIG ;
- >PRESTATAIRE : Juin 2025 : Restitution cartographique ;
- >PETR : Août 2025 : Acompte entreprise ;
- >PRESTATAIRE : Septembre 2025 : Formation des agents (Expert et Accueil) CDC-Communes-PETR-Partenaires à l'usage de l'outil ;
- >PETR/CDC (avec accompagnement du PRESTATAIRE) : Octobre 2025 : Lancement du plan de communication ;
- >PETR : Février 2026 : Paiement entreprise solde ;
- >REGION : Mars 2026 : Demande de paiement Région solde ;
- >LEADER : Juin 2026 : Demande de paiement Fonds UE ;
- >PETR : Août 2026 : Remboursement du prêt.

Stratégie de communication :

L'identité visuelle des cadastres solaires est pensée pour être facilement déclinable à la thermographie aérienne et à d'autres outils.



MON PROJET THERMO

MON SIMULATEUR GRATUIT

Identité visuelle en cours de création

De cette manière, la thermographie aérienne pourra venir compléter l'offre de service harmonisée à l'échelle du Cœur Entre-deux-Mers.

Le CCTP relatif à la thermographie aérienne prévoit :

- 1 - Un site internet géoréférencé permettant de consulter de manière interactive les résultats ;
- 2 - 1 atlas par commune (format A3) (numérique) ;
- 3 - 1 poster par commune (format A0) (numérique) ;
- 4 - 1 bâche vinyle par Communauté de communes (imprimée en 2m x 2m) ;

Mais aussi :

- Des communiqués de presse ;
- Des articles de presse ;
- Un diaporama de présentation pour le grand public ;
- Un film sur l'élaboration de la thermographie aérienne ;

- Des dépliants d'informations pour les habitants ;
- Manifestation publique pour la restitution des résultats (format salon sur 2 jours).

2.4.2.3. Le cycle de conférences pour élus sur le climat

Une affiche a été produite pour promouvoir ces conférences auprès des élus (Document complémentaire : « 20231206 Dates Conférences Elus Changement Climatique »). Tous les élus du territoire ont reçu des invitations pour venir assister à ces conférences. L'ambition des conférences : permettre une montée en compétence des élus sur l'urgence climatique.

Une difficulté inhérente au projet est la géographie du territoire. Pour permettre à chaque élu d'avoir une conférence proche de chez lui, nous avons décidé d'en organiser une sur le secteur CC Rives de la Laurence/CC Coteaux Bordelais - une autre sur le secteur CC Portes de l'Entre-deux-Mers/Créonnais et enfin une sur le territoire de la CC Rurales Entre-deux-Mers.

	1er conférence : "Evolution du climat et conséquences" le 25 janvier (A Saint-Loubès)	2ème conférence : "Lien entre énergie, gaz à effet de serre et climat" le 7 février (A Saint-Caprais de Bordeaux)	3ème conférence : "Adaptation et résilience de nos territoires" le 6 mars (A Sauveterre-de-Guyenne)	TOTAL
Fréquentation des conférences	24	29	36	89
Post facebook "retour sur évènement"	https://www.facebook.com/share/p/9z9tKWRBoBqjFBm/	https://www.facebook.com/share/p/FxCauRpYqsakbQVD/	https://www.facebook.com/share/v/vQj1ZLQfcUELRCW/	/

Le document complémentaire « 20240306 Bilan fréquentation cycle conférences pour élus » apporte plus d'informations sur le profil des élus qui se sont déplacés aux conférences. Au total, des élus des 5 CC se sont déplacés et 27 communes du territoire ont été représentées. Les chiffres de fréquentation sont plus bas qu'espéré mais en augmentation dans le temps.

2.4.2.4. Le bilan des ateliers citoyens sur le climat

Une affiche pour la communication sur les ateliers a été produite et déclinée pour les 5 évènements (Document complémentaire : « 20240313 Affiche atelier citoyen climat »).

	CC Coteaux Bordelais (à Tresses)	CC Rives de la Laurence (à Saint-Loubès)	CC Portes de l'Entre-deux-Mers (à Le Tourne)	CC Rurales de l'Entre-deux-Mers (à Porte de Benauges)	CC Créonnais (à Saint-Léon)	TOTAL
Fréquentation des ateliers citoyens sur le climat	50	60	40	10	50	210
Post facebook "retour sur évènement"	https://www.facebook.com/share/p/TkYop1FZHAERrvCU/	https://www.facebook.com/share/p/kmj6qMUrsgimzcnT/	https://www.facebook.com/share/p/NzKK38zZ7QS3dc81/	Pas de post car évènement non concluant	https://www.facebook.com/share/p/Pbfxroq74tFtt2MS/	/

L'atelier citoyen tenu à Saint-Loubès a pu être intégralement capté. La captation a permis la création de 13 capsules vidéo (format de 2 à 10 minutes). Ces capsules seront valorisées dans le cadre de la structuration de l'Espace "Transition Écologique" sur le site du Pôle Territorial (Document complémentaire : « 20240723 Capsules vidéos atelier citoyen climat »).

La communication pour les 5 événements a été identique (Relais auprès des communes - invitation des associations du territoire - invitation des réseaux d'entreprises - des élus - communication sur les réseaux sociaux et par la presse - affichage de 2 banderoles 15 jours avant l'événement.

L'échec de l'événement avec la CC Rurales Entre-deux-Mers peut être expliqué par la géographie du lieu de l'atelier. En effet, l'atelier s'est tenu dans une commune particulièrement rurale (un soir de semaine et avec une réunion publique en parallèle).

3. Scores et bilan audit CAE et ECI des Communautés de communes

	CC Coteaux Bordelais	CC Rives de la Laurence	CC Portes de l'Entre-deux-Mers	CC Rurales de l'Entre-deux-Mers	CC Créonnais
Climat Air Energie	17,3%	19,5%	23,4%	21,9%	24,7%
Economie Circulaire	12%	13%	13%	8%	14%

Préconisations des auditeurs volet CAE : ci-dessous une synthèse des préconisations entre les 5 CC :

1/Finaliser et s'approprier les Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET)

- Finaliser et adopter le PCAET, assurer son appropriation aux élus et les agents, et établir un suivi-pilotage pérenne.
- Accompagner les communes membres dans la mise en œuvre du PCAET et organiser des actions de formation et de sensibilisation.

2/Stratégie Énergétique Territoriale et Production d'Énergies Renouvelables (EnR)

- Créer une stratégie énergétique territoriale en incluant les acteurs clés (PETR, syndicats, énergéticiens, communes) pour développer les EnR.
- Identifier les potentiels EnR et mettre en œuvre les projets, avec une attention particulière aux zones d'accélération des EnR.

3/Mobilité Durable

- Coopérer avec la Métropole et les EPCI voisins pour développer un schéma directeur cyclable et des zones apaisées.
- Mettre en œuvre les préconisations de la feuille de route "Mobilités en Créonnais" et promouvoir des actions en faveur de la mobilité des piétons et des vélos.
- Promouvoir et suivre les pratiques de mobilité durable en interne et sur le territoire.

4/Urbanisme et Aménagement du Territoire

- Intégrer les enjeux du PCAET dans les documents d'urbanisme et d'aménagement, incluant la révision du PLUi avec un volet habitat.
- Prendre en compte la conception bioclimatique, les formes urbaines resserrées, la mobilité durable, l'efficacité énergétique et les EnR dans les projets d'urbanisme.

5/Stratégie Patrimoniale et Performance des Bâtiments Publics

- Améliorer la gestion des fluides et la performance énergétique des bâtiments publics en réalisant des audits énergétiques.
- Mettre en place des indicateurs et leur suivi pour évaluer et améliorer la performance des bâtiments de la collectivité.

6/Rénovation de l'Habitat

- Renforcer l'accompagnement des rénovations énergétiques par des actions de communication engageantes et la promotion des dispositifs existants.

7/Planification de la Production et des Réseaux Énergétiques

- Développer une stratégie énergétique territoriale et un schéma directeur des énergies pour optimiser la production et la distribution d'énergie.

8/Prise de Compétences en Eau et Assainissement

- Intégrer les questions climat-air-énergie dans la gestion future de l'eau potable et de l'assainissement prévue au 1er janvier 2026.

9/Gestion des Ressources Forestières et Bois Énergie

- Exploiter les espaces forestiers pour des usages énergétiques et écologiques, en prenant en compte les enjeux paysagers, de stockage carbone, de vulnérabilité au changement climatique, de risque d'incendie et de biodiversité.

10/Projet Alimentaire Territorial (PAT)

- Mieux intégrer les questions d'impact environnemental et d'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques dans le PAT.

11/Activités Économiques

- Animer et diffuser les bonnes pratiques environnementales auprès des entreprises locales, notamment dans les secteurs du bâtiment et de l'immobilier.
- Promouvoir le commerce local et soutenir les initiatives comme les Tiers Lieux.

12/Éducation à l'Environnement et Concertation

- Impliquer les habitants, notamment les enfants, dans la politique climat-air-énergie à travers des outils éducatifs et participatifs (Cabane à Projets, Projet Éducatif de Territoire, conférences-débats, budget participatif, énergie citoyenne, achats groupés d'énergie verte, jeux concours avec les écoles).

13/Commande Publique Durable et Budget Vert

- Élaborer une stratégie de commande publique durable et s'engager dans l'élaboration d'un budget vert pour financer les actions du Plan Climat.

14/ Gouvernance et Sensibilisation

- Consolider la gouvernance du Plan Climat, assurer le suivi et la bonne appropriation par tous les élus et agents, et mobiliser les budgets pour les formations et la participation à des réseaux de collectivités thématiques.

Préconisations des auditeurs volet ECi : ci-dessous une synthèse des préconisations entre les 5 CC :

Les préconisations des auditeurs ECi ont été formulées par axes du référentiel.

Axe 1 : Définition d'une stratégie globale de la politique économie circulaire et inscription dans le territoire

-Engagements : « les engagements et le plan d'action seront à définir. Il serait intéressant que les collectivités se saisissent du COT pour avoir une réflexion large autour de la consommation de ressources, et éventuellement se fixent des engagements qualitatifs et une vision allant au-delà du COT. A quoi ressemblera chaque territoire sobre en consommation de ressources demain ? ».

-Formation : « prévoir une formation des agents et des élus de chaque CC »

-Articulation des collectivités : « définir le rôle du PETR et de chaque CC dans le pilotage et le déploiement de l'économie circulaire sur les territoires »

-Plan d'actions et suivi : « dans le cadre de la construction du plan d'action, définir des indicateurs de suivi et un processus pour les suivre efficacement »

Axe 2 : Développement des services de réduction, collecte et valorisation des déchets

-Information des professionnels : « bien que les CC n'aient pas la compétence gestion des déchets, elles peuvent informer les professionnels sur les leviers pour limiter et gérer leurs déchets ».

Axe 3 : Développement des services de réduction, collecte et valorisation des déchets

-Commande publique : « les CC n'ont pas défini de politique d'achats responsables et n'ont pas mis en place de tableau de bord pour suivre les marchés. »

-Développement économique : « les CC n'ont pas mis en œuvre d'actions de sensibilisation des entreprises en matière d'économie circulaire. Pareillement, l'économie circulaire peut être intégrée dans les actions du PETR en matière de développement économique. Le soutien des tiers lieux est une première étape. »

-Il semble utile de clarifier le rôle de chaque collectivité en la matière et de prioriser les piliers sur lesquels les CC souhaitent mobiliser les entreprises : ECi au sens large, éco-conception, économie de la fonctionnalité, écologie industrielle et territoriale.

Axe 4 : Outils financiers du changement de comportement

-Financements : « une éco-conditionnalité des aides qui peuvent être généralisées. Envisager de soutenir plus activement les acteurs de l'économie circulaire (ex. réemploi, réparation) ».

Axe 5 : Coopération et engagement

-Entreprises : « la sensibilisation des entreprises est à renforcer, au travers des clubs et réseaux identifiés par exemple ».

-Communes : « le soutien des communes en matière d'appropriation de l'économie circulaire est à définir. Cela peut passer par la commande publique ».

4. Plan d'action CAE des CC

Chaque CC dispose d'un plan d'action Climat Air Energie (basé sur la construction du référentiel CAE).

Ces plans d'action, très complets et en format Excel, ont notamment pour ambition de s'assurer de l'atteinte des objectifs de progressions (Document complémentaire "Plans d'actions CAE des CC").

Cependant, il a été préférable de présenter en conseil communautaire des communautés de communes des versions de plan d'action à la fois plus pédagogiques, simplifiés et épurés des actions d'ores et déjà validées.

4.1. Plan d'action CAE de la CC du Créonnais

Ci-dessous les plans d'actions présentés en conseil communautaire des CC.

Plan d'action CAE de la CC du Créonnais		
		
Thèmes	Sous-thèmes	Détails supplémentaires
Politique	Acter un suivi politique des actions de transitions écologiques de la CDC ;	La commission environnement se réunira plusieurs fois par an afin de mettre en œuvre une démarche de suivi-évaluation du programme d'actions du PCAET et du COT (CAE et ECi).
	Identifier un élu(e) référent(e) en charge de l'économie circulaire et le spécifier dans son titre ;	/
	Avec les communes	Institutionnaliser les réunions thématiques sur les sujets CAE avec les communes membres en dehors des séminaires "Urba".
Urbanisme	Révision PLUi	-Reprendre les objectifs du PCAET dans la mise à jour du PLUi notamment à travers des OAP (anciennes et/ou nouvelles) -Intégrer les résultats de l'étude mobilité A'URBA dans le prochain PLUi pour travailler sur les enjeux de mobilité
Economie	Adaptation des entreprises au changement climatique	-Présenter aux entreprises du territoire des actions pour limiter le réchauffement climatique et pour s'adapter au changement climatique -Former les développeurs d'entreprises sur les enjeux et bonnes pratiques climat-air-énergie en entreprise notamment dans le cadre du plan de développement économique du Créonnais (en termes de formations spécifiques pour des acteurs de la filière bâtiment construction (250 entreprises) ou de dispositifs d'intervention par subventions pour accompagner les mutations et conduites innovantes dans ces domaines).
Energie	Etude : schéma directeur des énergies	-Décider de réaliser une étude sur le schéma directeur des énergies et/ou sur les réseaux de chaleur en interne ou de confier une mission externe

		-Déterminer les secteurs géographiques prioritaires de développement des énergies renouvelables et de récupération (Conséquence du schéma directeur des énergies)
	Cadastre solaire	Identifier le potentiel de développement des énergies renouvelables du patrimoine bâti de la collectivité sur la base du cadastre solaire.
Mobilité	Planification des déplacements	Décider de réaliser la démarche de planification des déplacements (PDM) à l'échelle du territoire.
	Schéma directeur cyclable et piéton	-Informers les cyclistes sur le réseau cyclable existant (si le schéma directeur cyclable est mis en œuvre) -Désigner au sein de la collectivité un responsable du réseau cyclable et stationnement cyclable (si schéma directeur cyclable et piéton est mis en œuvre) -Voter et adopter un budget pour le développement du réseau et des places de stationnement vélo (si schéma directeur cyclable et piéton est mis en œuvre)
Infrastructures de la CdC	Avoir un haut niveau de performance pour la construction et la rénovation des bâtiments de la CdC	-Délibérer la volonté de définir systématiquement un niveau de performance attendue pour la construction et la rénovation des bâtiments de la collectivité. -Elaborer un document "cadre" sur la qualité environnementale des bâtiments de la collectivité.
Eau	Consommation d'eau des bâtiments de la CdC	S'engager sur un objectif chiffré de réduction des consommations d'eau des bâtiments de la collectivité.
Biodiversité	Sensibilisation	Sensibiliser les habitants à la gestion différenciée et aux pratiques alternatives aux produits phytosanitaires. S'appuyer sur la base de données Faune-Aquitaine ou de l'ARBA, former les agents et/ou les citoyens à l'utilisation de ces outils avec l'identification de personnes référentes pour la validation des données
Évènement	Évènement interne à la CdC	Organiser des évènements "festifs" internes à la collectivité ou mettre en place un dispositif d'émulation pour former/sensibiliser les agents et les élus (ex : concours inter-services, semaines de l'efficacité énergétique, semaine de la lutte contre le changement climatique ou de la qualité de l'air, etc.)
	Évènement pour les administrés	Mettre en place des actions/évènements variées sur les thèmes climat-air-énergie pour les administrés.
Communication	Communication	-Planifier au moins une fois par an l'information des résultats annuels au public des actions mises en œuvre via le rapport d'activité et le site internet par exemple -Intégrer dans le futur logo de la collectivité la thématique Climat Air Energie -Mettre en avant des déclarations claires relatives aux questions énergétiques et climatiques sur le site internet de la collectivité dans le cadre du nouveau site internet -Promouvoir la sobriété et l'efficacité énergétiques dans tous les documents de communication et pédagogiques de la collectivité, notamment ses rapports d'engagements et d'objectifs
Forêts durables et espaces boisés	Sensibilisation des élus	-Sensibiliser les élus et services de la collectivité et les particuliers à la gestion durable de la forêt et à l'utilisation du bois énergie sur le territoire, de façon complémentaire aux usages matériaux -Sensibiliser les élus à l'utilisation du bois matériau, notamment à l'utilisation du bois dans la construction

		<p>-Sensibiliser les élus à la lutte contre la déforestation importée</p> <p>-Etudier les différents potentiels de la forêt et des espaces boisés dans le cadre d'une démarche territoriale concertée via la création d'une charte par exemple</p>
Budget	Budget vert	<p>-Sensibiliser l'ensemble des élu.e.s à l'importance de piloter la politique climat-air-énergie dans ses aspects budgétaires, et leur présenter l'intérêt de réaliser une évaluation climat du budget (dit budget vert)</p> <p>-Disposer d'un plan pluriannuel d'investissement qui intègre des actions climat-air-énergie en lien avec les documents de programmation de la collectivité</p> <p>-Allouer le budget CAE chaque année par le conseil de la collectivité.</p> <p>-Réaliser chaque année une évaluation climat du budget</p> <p>-Suivre annuellement le budget total pour la politique climat-air-énergie par un indicateur en euros/an/habitant.</p>
Bâtiments résidentiels et tertiaires	OPAH-RU-ORI et thermographie aérienne mutualisée	Finaliser le diagnostic de l'OPAH-RU-ORI (concernant une partie des communes) en caractérisant les ménages en situation de précarité énergétique en utilisant la thermographie aérienne
Achats responsables	Disposer d'une politique d'achat responsable (en s'aidant d'une structure spécialisée) ;	<p>-Structure spécialisée : 3AR Achats publics responsables en Nouvelle-Aquitaine.</p> <p>-Être attentif à la provenance du bois pour les fournitures de la collectivité</p>
Agriculture durable	Promouvoir la carte des « Produits alimentaires locaux » sur le site de la CDC ;	https://www.coeurentre2mers.com/produits-alimentaires-locaux

4.2. Plan d'action CAE de la CC des Portes de l'Entre-deux-Mers

Plan d'action CAE de la CC des Portes de l'Entre-deux-Mers		
		
Thèmes	Sous-thèmes	Détails supplémentaires
Politique	Gouvernance du COT par la commission PCAET	<p>Actualiser le programme d'actions et l'adapter chaque année ;</p> <p>Mettre en place un cycle d'amélioration continue (objectif-planification-réalisation-contrôle-objectif).</p>
	Identifier un élu(e) référent(e) en charge de l'économie circulaire et le spécifier dans son titre ;	/
Rénovation des bâtiments résidentiels et tertiaires et	Disposer d'un Programme Local de l'habitat	<p>Prendre en compte les enjeux environnementaux dans le programme local de l'habitat ;</p> <p>Intégrer dans le diagnostic du Programme Local de l'Habitat (ou équivalent) des éléments sur la performance énergétique du parc bâti ;</p>

construction durable		Indiquer la rénovation thermique de l'habitat comme un objectif prioritaire du Programme Local de l'Habitat ; Identifier l'adaptation au changement climatique (et plus particulièrement le confort d'été) comme une thématique à fort enjeu ; Faciliter l'appropriation par les communes (déclinaison des objectifs, articulation avec les PLU et les projets communaux, travail d'animation).
Infrastructures de la Cdc	Communication	Ajouter le reporting des consommations du patrimoine dans le rapport annuel Développement Durable
	Disposer d'une politique ambitieuse de rénovation énergétique des bâtiments	Utiliser les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)
Gestion des eaux pluviales	Information et sensibilisation du grand public	Informersur les zones à risques et sur les comportements à adopter en cas d'inondation
Mobilité	Mobilité durable en interne	Réaliser un bilan économique de son poste « déplacements » ; Encourager le personnel à l'éco-mobilité ; Intégrer dans les directives d'achats des critères d'efficacité énergétique et des carburants faiblement émetteurs en CO2 et polluants atmosphériques ; Mettre en place en interne des dispositifs de covoiturage ou de mutualisation des véhicules et des trajets entre les services, et limiter les véhicules de fonction au sein de la collectivité ; Déployer d'autres mesures incitatives.
	Etude	Identifier les axes où la congestion est importante et/ou avec un risque de bouchons
	Transport public	Optimiser l'offre existante dans le cadre de la nouvelle DSP de Bordeaux métropole optimisation du réseau à l'étude.
	Intermodalité et vélo	Encourager le marquage des vélos « bicycode » et informer sur les meilleures astuces contre le vol ; Soutenir les ateliers de réparation, les associations de recyclage, les coursiers à vélo, les maisons du vélo, etc. ; Développer des démarches innovantes autour des services vélos (vélos spéciaux, familiaux et vélo cargo) ; Réaliser des enquêtes périodiques et utiliser les résultats des enquêtes et les intégrer dans le processus d'amélioration.
Déchets	Action interne de prévention et réduction des déchets	Mettre en place des actions de prévention et de réduction des déchets au sein des services (hors compétences collecte et traitement)
Budget	Budget de la politique climat air énergie	Allouer le budget chaque année par le conseil de la collectivité et suivre annuellement le budget total pour la politique climat-air-énergie par un indicateur en euros/an/habitant
Achats responsables	S'organiser et mobiliser en interne	Identifier un agent référent en interne : cet agent a été formé sur les possibilités d'intégration du développement durable dans les marchés publics (référent "achat durable") ;

		<p>Décider de prendre en compte les aspects énergie et environnement, notamment l'impact énergétique et GES de la fabrication et du transport des marchandises, et les coûts globaux lors des achats, incluant la consommation d'énergie à l'utilisation (délibération, note de services) ;</p> <p>Adopter une délibération définissant un plan pour les achats responsables ;</p> <p>Évaluer les fournisseurs sur l'application de leurs engagements environnementaux pendant le déroulement de leur prestation (par exemple prestataires de restauration collective ou travaux).</p>
Communication	Communication climat air énergie	<p>Mettre en avant des déclarations claires relatives aux questions énergétiques et climatiques sur le site internet de la collectivité ;</p> <p>Mettre en avant des installations et projets exemplaires dans le secteur des énergies renouvelables et de la lutte contre le changement climatique ;</p> <p>Communiquer aux acteurs du territoire les démarches et actions climat air énergie menées sur le territoire (Territoire Engagé, TEPOS, PCAET...) et leur mettre à disposition le suivi et l'évaluation de ces démarches (transparence de la collectivité).</p>
Précarité énergétique	Prévenir et lutter contre la précarité énergétique	<p>Coordonner et fédérer les acteurs locaux gravitant autour de la précarité énergétique pour le logement et pour la mobilité ;</p> <p>Sensibiliser les élus et les services à la lutte contre la précarité énergétique ;</p> <p>Développer et proposer une aide financière locale à destination des ménages en situation de précarité énergétique ;</p> <p>Mettre en place des actions de suivi et d'accompagnement des ménages précaires ;</p> <p>Mettre en place des actions conjointes avec les acteurs de l'hébergement pour diminuer la facture énergétique des logements et les inciter à des constructions et rénovations performantes, à recourir aux solutions énergétiques les moins onéreuses.</p>
Economie	ZAE	<p>Mettre en place et qualifier les missions des gestionnaires de zones d'activités pour un aménagement adapté et inclusif ;</p> <p>Décliner des orientations stratégiques fortes en matière de localisation et de qualité environnementale des zones d'activités dans les documents d'urbanisme.</p>
Achats responsables	Disposer d'une politique d'achat responsable (en s'aidant d'une structure spécialisée) ;	<p>-Structure spécialisée : 3AR Achats publics responsables en Nouvelle-Aquitaine.</p> <p>-Être attentif à la provenance du bois pour les fournitures de la collectivité</p>
Agriculture durable	Promouvoir la carte des « Produits alimentaires locaux » sur le site de la CDC ;	https://www.coeurentre2mers.com/produits-alimentaires-locaux
Société civile	Sensibilisation des établissements scolaires et centres de petite enfance	<p>Présenter les enjeux et la politique climat-air-énergie de la collectivité aux enseignants et professionnels de la petite enfance ;</p> <p>Identifier les bonnes pratiques, ressources et projets déjà mis en place dans les structures et les besoins d'accompagnement ;</p>

		Faire travailler les acteurs de l'éducation et de la petite enfance en réseau sur ces sujets (groupe de travail, formation collective...)
--	--	---

4.3. Plan d'action CAE de la CC des Coteaux Bordelais

Plan d'action CAE de la CDC des Coteaux Bordelais	
 les coteaux bordelais <small>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES</small>	
Thèmes	Détails
Politique	Acter un suivi politique des actions de transitions écologiques de la CDC : La commission PCAET se réunira plusieurs fois par an afin de mettre en œuvre une démarche de suivi-évaluation du programme d'actions du PCAET et du COT (CAE et ECI).
	Avec les communes : institutionnaliser les réunions thématiques sur les sujets CAE avec les communes.
Adaptation au changement climatique	Intégrer les éléments de résilience climatique du PCAET dans les documents de planification structurants.
Approfondir le suivi des consommations énergétiques du patrimoine de la CDC	<p>Augmenter chaque année la part de bâtiments diagnostiqués (DPE), jusqu'à connaissance quasi-totale du patrimoine ;</p> <p>Identifier les gros consommateurs (viser les bâtiments générant 50% des consommations) ;</p> <p>Saisir et suivre les consommations des bâtiments de la CDC ;</p> <p>Ajouter le reporting des consommations du patrimoine dans le rapport d'activité.</p> <p>Faire un bilan annuel par bâtiment de la dépense d'énergie de la CDC et en présenter une synthèse aux élus et aux services ;</p>
Stratégie de rénovation	<p>Réaliser un Schéma Directeur de Rénovation (SDR) :</p> <p>Définir des objectifs de long terme (2050) et court moyen terme (2030) et tracer une trajectoire cible avec les rythmes et performances à atteindre pour la massification de la rénovation énergétique du patrimoine intercommunale ;</p> <p>Intégrer dans le programme d'actions des mesures d'urgence/court terme (les bâtiments principaux sont traités en priorité) et des mesures à long terme pour les équipements ayant un potentiel d'économie (type de mesures, coûts prévus, moment de la mise en œuvre) ainsi qu'une estimation des potentiels d'économie d'énergie et de gaz à effet de serre et une estimation de la production d'énergies renouvelables générée ;</p> <p>Prévoir des travaux permettant une meilleure adaptation du bâti au changement climatique (confort d'été, risques naturels...) ;</p> <p>Favoriser le recours aux filières locales d'écovénement, contribuer à la montée en compétences des professionnels locaux.</p> <p>Étudier des dispositifs bioclimatiques et tous les paramètres du confort thermique pour limiter le recours à la climatisation (à préciser dans les CCTP à venir).</p>
Récupération des eaux de pluie	Pour les prochains chantiers, étudier la possibilité de récupérer les eaux pluviales en toiture (pour l'utilisation dans le bâtiment ou les espaces verts)
Voirie	Renforcer l'usage des matériaux suivants dans ces chantiers : matériaux perméables, recyclés, à faible albédo, à basse température de mise en œuvre (enrobés à froid ou tiède...), liants végétaux

Biodiversité	Suivre l'évolution de la biodiversité à travers un observatoire ou un atlas dynamique de la biodiversité locale, en partenariat avec une association ou un autre organisme du territoire.
Mobilité	<p>Analyser la situation en matière de co-voiturage, d'auto-partage, de location de vélos et services associés ;</p> <p>Développer des offres de locations vélo afin de provoquer l'essai par la population ;</p> <p>Constater de l'augmentation du parc de vélos en partage (vélo libre-service ou location longue durée) ;</p> <p>Utiliser les résultats des enquêtes et les intégrer dans le processus d'amélioration ;</p> <p>Valoriser les données pour mieux anticiper les difficultés à venir et notamment favoriser le transport public, réduire les bouchons, les pollutions et les risques d'accidents ;</p> <p>Réaliser des enquêtes périodiques (comptages) et auprès d'un panel de cycliste (sondages, entretiens, ...) pour évaluer l'évolution des pratiques et le ressenti des habitants ;</p> <p>Aider directement les habitants.</p>
Communication et sensibilisation	<p>PCAET :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Communiquer en interne et en externe pour diffuser et partager la vision du PCAET ; -Valoriser l'étude de vulnérabilité et communiquer en priorité auprès des acteurs leviers de changement. -Le comité de pilotage veille à la bonne compréhension par les habitants et usagers du territoire des décisions prises (information par voie de presse, participation des membres du comité de pilotage à des réunions publiques, etc.) -Planifier l'information des résultats annuels au public <p>Biodiversité :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Mettre en valeur les informations et actions locales relatives à la biodiversité dans ses supports de communication <p>Précarité énergétique :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Informer et sensibiliser les ménages sur la précarité énergétique liée au logement, à la mobilité ; -Sensibiliser les acteurs et les habitants sur les enjeux sanitaires liés à une mauvaise qualité de l'air intérieur
Finance et commande publique	<p>Former l'équipe en charge des aspects budgétaires liés à la politique climat-air-énergie sur l'évaluation climat du budget, la budgétisation de la politique climat-air-énergie, et aux dispositifs de financement de cette politique ;</p> <p>Faire correspondre à chaque étape de la construction de la politique climat-air-énergie un budget : action de sensibilisation, de communication, diagnostic, suivi, évaluation, programme d'actions. Ce budget de la politique climat-air-énergie est traduit en une trajectoire annuelle de dépenses. ;</p> <p>Allouer le budget chaque année par le conseil de la collectivité.</p>
Agriculture durable	Promouvoir la carte des « Produits alimentaires locaux » sur le site de la CDC (https://www.coeurentre2mers.com/produits-alimentaires-locaux)

4.4. Plan d'action CAE de la CC Rurales de l'Entre-Deux-Mers

Plan d'action CAE de la CC Rurales de l'Entre-Deux-Mers



Thèmes	Sous-thèmes	Détails supplémentaires
Politique	Acter un suivi politique des actions de transitions écologiques de la CDC ;	La commission environnement et développement durable se réunira plusieurs fois par an afin de mettre en œuvre une démarche de suivi-évaluation du programme d'actions du PCAET et du COT.
	Identifier un élu(e) référent(e) en charge de l'économie circulaire et le spécifier dans son titre ;	/
Animation	Sujet : la transition écologique de la CDC ;	Recruter un chef de projets transition écologique : En charge du suivi des dossiers : PCAET/COT/Mobilités.
	Sujet : le suivi des consommations des infrastructures de la CDC ;	Identifier la personne en charge du suivi de la consommation d'énergie et d'eau au sein de la CDC.
Adaptation au changement climatique	Intégrer les éléments de résilience climatique dans les documents de planification structurants de la CDC ;	Dans les documents d'appel à projet (AAP), ou règlement de la Zone d'activités économiques (ZAE).
Rénovation des bâtiments résidentiels et tertiaires et construction durable sur le territoire	Programme Local de l'Habitat (PLH) <i>(en construction par le SIPHEM)</i> ;	*Identifier l'adaptation au changement climatique (et plus particulièrement le confort d'été) comme une thématique à fort enjeu dans le PLH ; *Faire référence à des labels de performance dans le Programme Local de l'Habitat.
Patrimoine de la CDC	Appliquer un Diagnostic de Performance Énergétique à chaque bâtiment de la CDC ;	Augmenter chaque année la part de bâtiments diagnostiqués, jusqu'à connaissance quasi-totale du patrimoine : DPE des bâtiments de la CDC.
	Equiper les compteurs des bâtiments publics de télé-relève ;	/
	S'engager pour un objectif chiffré de réduction des consommations d'eau ;	/
	Installer sur les bâtiments à venir un système de réutilisation des eaux	/

	pluviales (avec en amont une étude de possibilité) ;	
	Ombrager les espaces de stationnement pour limiter le recours à la climatisation, tout en limitant l'imperméabilisation des sols ;	/
	Effectuer l'entretien des bâtiments et des espaces publics selon des critères écologiques ;	/
Biodiversité	Mettre en valeur les informations et actions locales relatives à la biodiversité dans les différents supports de communication (Force + et site internet de la CDC) ;	/
	Mettre en place la gestion différenciée des espaces verts ;	/
	A l'avenir, utiliser des espèces rustiques et adaptées au contexte local, y compris dans la perspective du changement climatique ;	/
Mobilité	Informar les cyclistes sur le réseau existant ;	/
	Formation des agents ;	Proposer une offre de formation de type "Eco-conduite" aux agents.
Budget	Faire correspondre à chaque étape de la construction de la politique « transition écologique » un budget : action de sensibilisation, de communication, diagnostic, suivi, évaluation, programme d'actions. Ce budget de la politique climat-air-énergie est traduit en une trajectoire annuelle de dépenses ;	Allouer le budget chaque année par le conseil de la collectivité.
	Disposer d'un plan pluriannuel d'investissement qui intègre des actions de transition écologique en lien avec ses documents de programme ;	/
Achats responsables	Disposer d'une politique d'achat responsable ;	/
Agriculture durable	Promouvoir la carte des « Produits alimentaires locaux » sur le site de la CDC ;	https://www.coeurentre2mers.com/produits-alimentaires-locaux

Communication	Mettre en avant des déclarations claires relatives aux questions énergétiques et climatiques sur le site internet de la collectivité (via par exemple un onglet dédié).	/
---------------	---	---

4.5. Plan d'action CAE de la CC DES Rives de la Laurence

Plan d'action CAE de la CC des Rives de la Laurence	
	
Thèmes	Actions délibérées en conseil communautaire du 3 juillet 2024
Politique	Recruter un agent partiellement dédié aux actions PCAET et mobilités
	Créer un comité de pilotage : bureau de CDC (dont les 6 maires) + commission PCAET
Urbanisme	Revoir l'aménagement des cours d'écoles primaires afin d'en faire des îlots de fraîcheur, en désimperméabilisant voir en déminéralisant les cours de récréation. Ces actions pourraient d'ailleurs aller de pair avec des réflexions menées en parallèle sur la manière de « dégenrer » les cours de récréation
Energie	Délibération ZAENR. Lancer un AMI PV sur les biens CDC.
Mobilité	Développer les déplacements collectifs : Renforcer/créer des pôles multimodaux (PEM) au niveau des arrêts de car, aires de covoiturage et gares. Les PEM intègrent les services de stationnement (voiture et stationnement vélo sécurisé) et permettent de tisser l'organisation des rabattements vers les principales polarités génératrices de flux. Développer les dispositifs de « rue aux écoles » pour pacifier et sécuriser les abords des écoles aux heures d'entrée et sortie des élèves, accompagnement piétons des enfants entre les arrêts de bus et l'école... Élaborer une charte locale "logistique urbaine" reprenant les principes du cadre national, avec plan d'actions sur les GES et les polluants atmosphériques.

	<p>Comptage de véhicules via les radars.</p> <p>Encourager le marquage des vélos << bicycode >> et informer sur les meilleures astuces contre le vol.</p> <p>Favoriser des ateliers de réparation.</p> <p>Développer des démarches innovantes autour des services vélos (vélos spéciaux, familiaux et vélo cargo).</p> <p>Établir des plans de déplacements scolaires, réaliser le cas échéant les travaux d'aménagement nécessaires aux abords des groupes scolaires pour la sécurisation des accès.</p> <p>Faciliter la pratique du télétravail sur le territoire.</p> <p>Favoriser une stratégie des mobilités intégrée au projet de territoire intercommunal et coordonnée avec les démarches réalisées par les partenaires de la mobilité.</p> <p>Aborder l'interconnexion avec les pôles d'emplois de la rive droite de l'aire métropolitaine</p> <p>Mettre en place une politique de mobilités pour les salariés des collectivités (forfait mobilité, prêt vélo, ...) pour les trajets domicile travail mais également dans les déplacements professionnels, acheter et mettre à disposition des agents des vélos de service ou de vélos de fonction.</p> <p>Mise en place d'outils de covoiturage, primes à la mobilité des agents et de communication.</p> <p>Mise en place de pédibus, accompagnement piétons des enfants entre les arrêts de bus et l'école...</p> <p>Mise en place de zones 20, zones 30, d'écluses, radars et autres outils apaisant la vitesse et améliorant la protection des plus faibles.</p> <p>Réaliser un diagnostic de l'offre en stationnement et des pratiques actuelles.</p> <p>Résorber progressivement les discontinuités entre les itinéraires cyclables existants. Vers la réalisation d'un schéma des continuités cyclables express sur l'aire métropolitaine</p> <p>Réunions régulières sur le sujet mobilité.</p>
<p>Infrastructures de la CdC</p>	<p>Réaliser un bilan annuel des consommations énergétiques.</p> <p>Réaliser un bilan annuel des consommations d'eau.</p> <p>Charte de construction à mettre en place pour promouvoir des méthodes constructives faisant appel à des matériaux biosourcés, géosourcés ou issus de la déconstruction, aux orientations bioclimatiques des bâtiments...</p> <p>Contrats d'achat d'énergie verte à mettre en place.</p> <p>Former les élus et les techniciens sur les principes du Schéma directeur, via par exemple une demi-journée organisée par le CAUE.</p> <p>Réaliser des audits énergétiques des bâtiments publics.</p>

Eau	<p>Réaliser une charte d'entretien nettoyage des rues.</p> <p>Informersur la gestion intégrée des eaux pluviales : documents et/ou réunions d'informations spécialement conçus pour les particuliers.</p> <p>Informersur les zones à risques et sur les comportements à adopter en cas d'inondation</p> <p>Intégrer au règlement d'assainissement des normes permettant de limiter le ruissellement des eaux pluviales et la surcharge des collecteurs d'assainissement Intégrer au ROB, aux plans pluriannuels.</p> <p>Modéliser les comportements des fleuves et des eaux pluviales et les inondations</p> <p>Réaliser un schéma directeur d'assainissement et du pluvial</p>
Biodiversité	Charte de préservation de la biodiversité
Évènement	<p>Organiser des campagnes de communication et des journées de sensibilisation pour que les ménages, entreprises, enseignants et professionnels de la petite enfance économisent eau et énergie: matériel hydroéconome, récupérateurs d'eaux pluviales, Journée économie d'énergie, sensibilisation aux éco-gestes.</p> <p>Prévoir des animations sur les marchés du territoire/événements locaux, pour communiquer sur les démarches du PCAET (type Camion Développement Durable du CREAQ,...)</p>
Communication	Communication site internet + journaux CDC et communes (PCAET, mobilités, COT, PAT, etc)
Budget	Budget dédié aux actions PCAET/COT/Mobilités
Bâtiments résidentiels et tertiaires	Suivi des résultats de la Plateforme Soliha.
Achats responsables	<p>Réaliser une charte des achats efficacité énergétique</p> <p>Clauses dans les contrats des prestataires</p>
Déchets	Formation agents et élus (communes et intercommunalités) à la mise en place de poubelles différenciées.

5. Plan d'action ECI des CC

Pour donner suite à la restitution des audits ECI le 26 juin 2024, un COPIL COT Economie circulaire a été programmé le 3 juillet 2024.

Les objectifs de la réunion étaient de : présenter les propositions d'actions à porter – les enrichir – et aboutir à un plan d'action (version 1) qui devra être travaillé par les commissions des communautés de communes (pour ensuite être soumis à délibération).

5.1. Plan d'action ECI

La version 1 du plan d'action économie circulaire reprend :

- Les actions retenues à l'état des lieux par les CC ;
- Les actions retenues par le SEMOCTOM à la mise à jour de leur référentiel ;
- Les conseils du conseiller Economie circulaire ;
- Les préconisations des auditeurs Economie circulaire ;
- Les échanges tenus au COPIL COT Economie circulaire du 3 juillet 2024.

La version 1 du plan d'action économie circulaire est le document complémentaire "20240703 plan d'action économie circulaire version 1". A savoir, le tableau est construit en suivant l'arborescence du référentiel ECI.

5.2. Calendrier prévisionnel

Au cours des mois de septembre, octobre et novembre, les communautés de communes, avec l'accompagnement du Pôle Territorial, auront à programmer au sein de leurs commissions citées en 1.2., des échanges spécifiques à l'amélioration continue dans l'économie circulaire. De cette manière, chaque communauté de communes adaptera la version 1 du plan d'action en une version 2. Version 2 qui sera ensuite soumise à délibération (fin d'année 2024).

6. Objectifs complémentaires et répartition par CDC

Thématiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs de suivi	Niveau atteint en fin de phase 1	Niveau cible intermédiaire et pourcentage de réussite associé	Niveaux cibles finaux et pourcentage de réussite associés
Animation du cadastre solaire auprès des usagers cibles du territoire	Sensibiliser les potentiels usagers cibles du territoire ayant un fort potentiel de développement solaire sur leur toiture aux conditions de production d'énergie PV	Réaliser un diagnostic et élaborer un plan d'action	Non commencé	Diagnostic et plan d'action finalisé	Engager au moins 1 action visant à sensibiliser les propriétaires
	Animer des sessions d'information et de présentation du cadastre solaire lors d'événements organisés sur le territoire ou en partenariat.	Réaliser un plan d'action Nombre d'animations	En cours	Plan d'action finalisé	Réaliser un bilan des animations portées
Sensibiliser à la déperdition thermique des toitures grâce à la thermographie aérienne sur le territoire	Sensibiliser les communes et intercommunalités dont le patrimoine bâti présente de fortes déperditions énergétiques.	Réaliser un diagnostic et élaborer un plan d'action Nombre de communes sensibilisées	Non commencé	Diagnostic et plan d'action finalisé	Engager au moins 1 action visant à sensibiliser les communes
	Intégrer l'usage de l'outil dans l'accompagnement proposé par le service public de la rénovation habitat (SPRH).	Nombre de conseillers France Rénov formés à l'outil	Non commencé	Formation dispensée	Réaliser un bilan quantitatif et qualitatif de l'usage de l'outil par les conseillers France Rénov'

RÉPARTITION CC							
Indicateurs de résultats	EPCI constitutifs du territoire	Part de chaque EPCI pour le calcul de la part variable	Valeurs atteintes à l'audit de phase 1 (% du potentiel de points année)	Niveau de progression cible (voir point 7) : progression en % du potentiel de points	Valeurs atteintes à l'audit de fin de phase 2	% de la progression réelle atteint sur la valeur cible pour chaque EPCI	% part variable à verser à la progression dans les référentiels
Progression dans le référentiel CAE	CC Rives de la Laurence	20,00%	19,5% du potentiel de points (février 2024)	11,50%	à compléter à la suite de l'audit 2	à compléter à la suite de l'audit 2	à compléter à la suite de l'audit 2
	CC Coteaux Bordelais	20,00%	17,3% du potentiel de points (février 2024)	11,81%	à compléter à la suite de l'audit 2	à compléter à la suite de l'audit 2	à compléter à la suite de l'audit 2
	CC Portes de l'Entre-deux-Mers	20,00%	23,4% du potentiel de points (février 2024)	10,94%	à compléter à la suite de l'audit 2	à compléter à la suite de l'audit 2	à compléter à la suite de l'audit 2
	CC Créonnais	20,00%	24,7% du potentiel de points (avril 2024)	10,76%	à compléter à la suite de l'audit 2	à compléter à la suite de l'audit 2	à compléter à la suite de l'audit 2
	CC Rurales Entre-deux-Mers	20,00%	21,9% du potentiel de points (avril 2024)	11,16%	à compléter à la suite de l'audit 2	à compléter à la suite de l'audit 2	à compléter à la suite de l'audit 2
						Part variable totale associée à la progression dans CAE	à compléter à la suite de l'audit 2
Progression dans le	CC Rives de la Laurence	20,00%	13% du potentiel de points (juin 2024)	12,43%	à compléter à la suite de l'audit 2	à compléter à la suite de l'audit 2	à compléter à la suite de l'audit 2
	CC Coteaux Bordelais	20,00%	12% du potentiel de points (juin 2024)	12,57%	à compléter à la suite de l'audit 2	à compléter à la suite de l'audit 2	à compléter à la suite de l'audit 2
	CC Portes de l'Entre-deux-Mers	20,00%	13% du potentiel de points (juin 2024)	12,43%	à compléter à la suite de l'audit 2	à compléter à la suite de l'audit 2	à compléter à la suite de l'audit 2

référentiel ECi	CC Créonnais	20,00%	14% du potentiel de points (juin 2024)	12,29%	à compléter à la suite de l'audit 2	à compléter à la suite de l'audit 2	à compléter à la suite de l'audit 2
	CC Rurales Entre-deux- Mers	20,00%	8% du potentiel de points (juin 2024)	13,14%	à compléter à la suite de l'audit 2	à compléter à la suite de l'audit 2	à compléter à la suite de l'audit 2
						Part variable totale associée à la progression dans CAE	à compléter à la suite de l'audit 2

7. Liste des documents complémentaires transmis avec le rapport

COPILO COT :



- >20240327 Présentation_COPILO_COT_n1
- >20240703 Présentation COPILO COT stratégie ECI
- >20240521 Présentation COPILO COT Communication_n1

COTECH COT :



- >20230502 Réunion_équipe_projet_n1
- >20230615 Réunion_équipe_projet_n2
- >20231026 Réunion_équipe_projet_n3

Restitution des états des lieux CAE :



- >20231129_COPILO EDL + PDA CE2M Rives de Laurence
- >20231204_COPILO EDL + PDA CE2M Portes de l'Entre-deux-Mers
- >20231214 COPILO EDL + PDA CE2M Créonnais
- >20231204_COPILO EDL + PDA CE2M Coteaux Bordelais
- >20240117 COPILO EDL + PDA CE2M Rurales de l'Entre-deux-Mers

Rapports audits CAE des CC :



- >Rapport-audit COT CAE 2024_CC Rives de la Laurence
- >Rapport-audit COT CAE 2024_CC Les Coteaux Bordelais
- >Rapport-audit COT CAE 2024_CC Portes Entre Deux Mers
- >Rapport-audit_COT CAE 2024_CDC Créonnais
- >Rapport-audit_COT CAE 2024_CDC Rurales E2M

Plans d'actions CAE des CC :



- > 20240709 Plan d'actions CAE CC Coteaux Bordelais
- > 20240709 Plan d'actions CAE CC Créonnais
- > 20240709 Plan d'actions CAE CC Portes E2M
- > 20240709 Plan d'actions CAE CC Rives de la Laurence
- > 20240709 Plan d'actions CAE CC Rurales E2M

Restitution état des lieux ECI :



- >20240625 Restitution audit ECI COT Coeur Entre deux Mers

Rapport AUDITs ECI des CC :



- >Rapport audit ECI -CC Coteaux Bordelais
- >Rapport audit ECI -CC du Créonnais
- >Rapport audit ECI -CC Les Rives de la Laurence
- >Rapport audit ECI -CC Portes de l'Entre deux mers
- >Rapport audit ECI -CC Rurales de l'Entre deux mers

Plan d'action ECI des CC :



- >20240703 Plan d'action économie circulaire version 1

Délibération engagement en phase 2 COT :



- >20240622 Délibération CC Créonnais
- >20240522 Délibération CC Rurales Entre-deux-Mers
- >20240625 Délibération CC Portes Entre-deux-Mers
- >20240703 Délibération CC Coteaux Bordelais
- >20240703 Délibération CC Rives de la Laurence
- >20240522 Délibération PETR

Délibération cadastre solaire mutualisé ☀️ :



- >20241024 Délibération cadastre solaire CC Portes Entre deux Mers
- >20231010 Délibération cadastre solaire CC Créonnais
- >20231013 Délibération cadastre solaire CC Coteaux Bordelais
- >20231010 Délibération cadastre solaire PETR

Délibération plan de communication mutualisé relatif aux cadastres solaires ☀️ :



- >20240722 Délibération comm mutualisée cadastre solaire CC Créonnais
- >Document non reçu
- >20240722 Délibération comm mutualisée cadastre solaire CC Rurales E2M
- >20240703 Délibération comm mutualisée cadastre solaire CC Rives de la Laurence
- >Document non reçu
- > 20240722 Délibération comm mutualisée cadastre solaire PETR

Conférences pour élus sur le changement climatique 🗳️ 🇫🇷 🇧🇪 :



- >20240125 Diaporama conférence élus n1
- >20240207 Diaporama conférence élus n2
- >20231206 Dates Conférences Élus Changement Climatique
- >20240306 Bilan fréquentation cycle conférences pour élus

Délibérations thermographie aérienne 🚁 :



- >20240528 Délibération thermographie aérienne CC Portes Entre-deux-Mers
- >20240623 Délibération thermographie aérienne CC Créonnais
- >20240703 Délibération thermographie aérienne CC Coteaux Bordelais
- >20240708 Délibération thermographie aérienne CC Rurales E2M
- >20240703 Délibération thermographie aérienne CC Rives de la Laurence
- >20240708 Délibération thermographie aérienne PETR

Conférence des maires 2023 :



- >20231207 Présentation de la table ronde

Tableau répartition CC :



- >20240722 Tableau répartition EPCI

Atelier citoyen "12 solutions pour agir sur le climat :



- >20240313 Affiche atelier citoyen climat
- >20240723 Capsules vidéos atelier citoyen climat